



Procès Verbal du CODIR du 14 septembre 2020

Présents : Xavier CASSAGNOU, Corinne COME, Pascal COURCOL, Éric DESUSCLADE, Sylvain GREGOIRE, Stéphane HAYEZ, Denis LAVALETTE, Hugues LECONTE, Nicolas PHILIPP, Virginie POUPIN, Michel THIERY, Sylvie THIVET, Laurence VEILLEROT

Excusés : Laurent CARMARANS, Matthieu IMBERTY

Invités présents : Ludovic JAUMOTTE, Lydie PIETU

Invités excusés : Natacha KWIATEK, Stéphane PIETU

Démarrage effectif du CODIR à 19h35

Approbation du PV du dernier CODIR (4 mai 2020)

PV adopté à l'unanimité

Rappel des règles du Comité : par Sylvie

- Chaque membre du Comité représente le département avant son club d'appartenance.
- les décisions du Comité sont prises à la majorité et chaque membre, quel qu'ait été son vote, accepte la décision du Comité et garde confidentielles toutes les informations concernant les discussions internes
- Lydie et Sylvie doivent être mises systématiquement en copie des échanges de mails relatifs aux actions des commissions entre membres du Comité, pour information.

Mise en place du Bureau et des Commissions :

Composition du Bureau : Le Bureau du Comité, après vote à l'unanimité des membres présents, sera constitué par :

Sylvie - Présidente, **Michel** - Secrétaire Général, **Laurent** - Finances, **Stéphane** - Sportive et statuts et règlements et **Virginie** - élue déléguée au Conseil de Ligue

Mise en place des Commissions : Par rapport à la précédente olympiade, 2 nouvelles Commissions font leur apparition (« Développement Durable » et « Inclusion et lutte contre toutes formes de violence ») et 1 est supprimée (« Corps »).

Composition des commissions (le responsable de Commission est souligné) :

- ⇒ **Arbitrage** : Hugues, Corinne, Sylvain, Nicolas, Stéphane, Xavier
- ⇒ **Communication** : Sylvie, Denis et Benjamin THIVET, Stéphane PIETU (pour le site) et Matthieu (à confirmer)
- ⇒ **Développement Durable** : Sylvain, Sylvie, Laurence
- ⇒ **Emploi et Formation** : Corinne, Véronique BEAUSSART (formations arbitrage) et Ludovic (formations Technique)
- ⇒ **Féminines** : Virginie, Laurence, Sylvie et Stéphane PIETU
- ⇒ **Finances** : Laurent, Michel, Eric
- ⇒ **Inclusion et lutte contre toutes formes de violence** : Virginie, Natacha, Sylvie, Matthieu (à confirmer)
- ⇒ **Nouvelles Pratiques** : Denis, Eric et Sylvie
- ⇒ **Organisations** : Eric, Pascal, Michel, Nicolas
- ⇒ **Sportive et Statuts & Règlements** : Stéphane, Xavier, Laurent, Hugues, Corinne
- ⇒ **Technique** : Sylvie, Ludovic, Natacha, Stéphane, Matthieu et Pascal
- ⇒ **Vétérans** : Laurence, Pascal, Michel

Responsables des compétitions départementales : Reconduite des attributions de la saison précédente, à l'exception du Championnat par Equipes Messieurs qui échoit à Xavier.

Consignes COVID Critérium Fédéral :

Un projet de texte proposé a été établi par Sylvie et Lydie. Après discussions, il est complété par quelques précisions relatives à la mise en application du protocole sanitaire de la FFTT, à la durée d'application des consignes « de l'ouverture à la fermeture » du site de compétition.

Un débat sur la prise de température à l'entrée sur le site conclut à son obligation uniquement si la municipalité recevante l'exige.

Sur les convocations au critérium fédéral, il conviendra de rajouter la mention : « *Le public est autorisé dans la limite des jauges définies. Ainsi, afin de limiter le nombre de personnes dans l'enceinte, il est impératif qu'il n'y ait qu'un accompagnateur pour chacun des compétiteurs* »

S'ensuit des discussions sur un moyen qui pourrait éviter la mise en place (et le nettoyage) de panières dans l'aire de jeu.

Préparation de la saison :

⇒ **Attribution des salles :** A l'issue des propositions des clubs, l'ensemble des besoins ne sont pas, à cette heure, encore totalement couverts. Néanmoins, si le Palais des Sports d'Issy-les-Moulineaux pouvait être obtenu et grâce à l'aide du club de Sceaux les manques devraient pouvoir être comblés. Sylvie rappelle que c'est à la Commission Organisations de s'assurer de l'efficacité de disponibilité des salles et de trouver les installations en cas de défection.

Pour les titres PR par équipes Dames et Messieurs, il sera demandé aux finalistes de proposer leur salle. En cas d'absence de salle ou double volonté, celle-ci sera tirée au sort entre les finalistes.

⇒ **Affectation des JA :** Un point sera fait lors de la réunion des arbitres du 20 septembre prochain. Hugues annonce que 2 épreuves sont déficitaires en nombre de JA : Le Critérium Vétérans et la CNV.

⇒ **Calendrier technique :**

- La journée d'entraînement du 13/09 a été annulée et sera repoussée un peu plus tard dans la saison.

- Ludovic fait état d'une demande d'aide financière, reçue pour un jeune joueur qui vient d'intégrer le Pôle Ile de France. Une aide financière a déjà pu être accordée les saisons précédentes par le Comité pour des jeunes espoirs du département qui en faisaient la demande. Cette saison, 6 jeunes (du pôle) sont concernés, mais une seule demande. Le comité décide que si l'aide est accordée pour l'un il faut qu'elle le soit pour les 5 autres. L'aide totale (pour les 6 joueurs) devrait pouvoir être renouvelée à hauteur de 1800 € sous contre-parties : bien préciser aux concernés les critères d'attribution et qu'il s'agit d'une aide exceptionnelle.

⇒ **Réforme du Bernard Jeu :** Ludovic expose son projet de réforme destiné à redonner de l'attractivité à cet évènement (disparition du Bernard Jeu National, problèmes de différences de niveaux, problème d'éparpillement des sites le samedi...). Les principes de cette réforme sont les suivants : 7 rencontres par WE garantis pour chaque inscrit, délégation de 20 compétiteurs par club avec 4 par catégorie et mixité obligatoire avec une féminine au moins par catégorie, 3 groupes de niveaux, rencontres simultanées club contre club avec opposition par ordre de classement sur les 5 catégories <11,<13,<15, <18 et >18 (dont 1 vétérans). Le groupe 3 sera réduit à 3 catégories : <13,<18 et >18 dont 1 vétérans.

Le règlement est en cours de rédaction, le but étant de le faire valider par la commission Statuts et Règlement mi-octobre.

⇒ **Tournois Poussins :** il sera proposé au vainqueur des 3 premiers tournois poussins de participer au Critérium Fédéral (en -11 ans) pour les tours restant de la saison. Le coût de l'inscription à l'épreuve du Critérium Fédéral sera pris en charge par le Comité.

Fin du CODIR à 22h

A Saint Denis, le 16/09/2020

La Présidente
Sylvie THIVET

Le Secrétaire Général
Michel THIERY